

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 21 MARS 2025

DELIBERATION N°CP2025-03/5/15 DOSSIER N°6790	DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (CODERST)
---	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU DEPARTEMENT AU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES
SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (CODERST)**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le courrier du 30 janvier 2025 demandant la désignation de représentants du Département suite au renouvellement du CODERST ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-03/5/15 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Prend :

- de procéder au renouvellement du mandat :

en tant que titulaires :

- Monsieur Thierry GAILLARD, Conseiller départemental d'Ahun, titulaire afin de siéger au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), et également à la formation spécialisée, compétente en matière d'insalubrité, de cette instance consultative ;

- Monsieur Bertrand LABAR, Conseiller départemental de Grand Bourg

en tant que suppléants :

- Mme Marie-France GALBRUN Conseillère départementale de La Souterraine
- Monsieur Guy MARSALEIX Conseiller départemental de Bonnat

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous documents et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET